
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 423 DU 25 SEPTEMBRE 2019

portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- vu** la loi organique n° 94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-425 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session du 12 septembre 2019,
- le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 25 septembre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de la Justice et de la Législation dans les fonctions et aux postes ci-après :

A LA CHANCELLERIE :

- Conseiller technique juridique :
monsieur **Daniel Gilles Antonio d'ALMEIDA** ;
- Directrice nationale du Casier judiciaire :
madame **Hélène Aurore Orédola ACHOUKE** ;
- Collaborateur à la Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Spéciale des Mineurs :
monsieur **Célestin Jean Mathieu ZANNOUVI** ;

DANS LES JURIDICTIONS :

A LA COUR DE REPRESSION DES INFRACTIONS ECONOMIQUES ET DU
TERRORISME :

- Conseiller et assesseur :
monsieur **Jean da SILVA** ;

A LA COUR D'APPEL DE COTONOU :

- 2^{ème} Substitut général :
monsieur **Marc Robert DADAGLO** ;
- 3^{ème} Substitut général :
monsieur **Michel ADJAKA** ;
- 4^{ème} Substitut général :
monsieur **Serge Christian Amaté ATAYI** ;

A LA COUR D'APPEL D'ABOMEY :

- Président :
monsieur **Mèmavo Jacques HOUNSOU** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE
COTONOU :

- Président :
monsieur **Victor FATINDE** ;
- Juge du 1^{er} cabinet d'instruction et membre de la Commission d'instruction à la Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme :
monsieur **Yaovi Rodolphe Aubin Audrey AZO** ;
- Juge du 2^{ème} cabinet d'instruction :
monsieur **Medessey Aubert KODJO** ;
- Juge du 3^{ème} cabinet d'instruction :
monsieur **Nadjimou GADO** ;
- Juge du 4^{ème} cabinet d'instruction :
madame **Islamiath Alakê Konirêgni MOUSTAPHA** ;
- Juge du 5^{ème} cabinet d'instruction et membre de la Commission d'instruction à la Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme :
monsieur **Armand Regan Donald HOUNGUE** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE PORTO-NOVO :

- Juge au tribunal :
monsieur **Sosthène Paul Armand AGBOWAI** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE PREMIERE CLASSE DE PARAKOU :

- Juge au tribunal :
monsieur **Benoît Cyprien TCHIBOZO** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE POBE :

- Juge d'instruction et juge des mineurs :
monsieur **Serge HOUNNOUVI** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE D'ALLADA :

- Substitut du procureur de la République :
monsieur **Raoul Olivier Benoît TCHIAKPE** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE OUIDAH :

- Substitut du procureur de la République :
monsieur **Sènanlidé Marcus Engelbert GLELE** ;

AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE LOKOSSA :

- Juge du 3^{ème} cabinet d'instruction et juge des mineurs :
monsieur **Bienvenu SOHOU**.

Article 2

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre de l'Économie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal officiel.

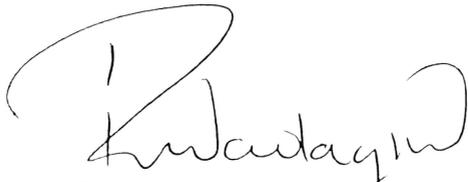
Fait à Cotonou, le 25 septembre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Séverin Maxime QUENUM

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; GS/MJL 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSES 20 ; JORB 1.